

Réf: Dossier 268405

Avis de constitution

SOCIETE « MK ILAK »

Siège ABIDJAN BINGERVILLE CITE LES LAURIERS 20  
MARCHOUX, Lot 1408-1409, Ilot 70 BIS

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/11/2023, et enregistrés au CEPICI le 22/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MK ILAK »

Objet :

- MACHINE A COUPURE D'EAU
- VENTE D'EAU PERSONNALISEE
- VENTE DE VETEMENTS, VITAMINE ET COLLAGENE
- VENTE DE PRODUITS COSMETIQUE
- PRESTATION DE SERVICES DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN BINGERVILLE CITE LES LAURIERS 20 MARCHOUX, Lot 1408-1409, Ilot 70 BIS

Dirigeant(s) Mlle KARAMOKO MALAFE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-13130 du 06/12/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°85937/GTCA/RC/2023 du 06/12/2023

